



LE RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN DE LA CACL





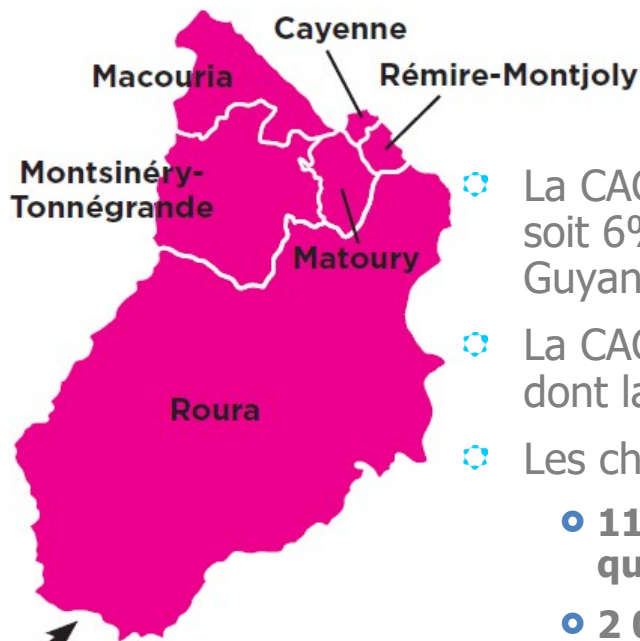
LE PORTRAIT D'AGGLOMÉRATION DE LA CACL





La CACL, l'unique agglomération en Guyane

- La Guyane c'est 84000 km² soit l'équivalent du Portugal :
 - 33 x la Réunion
 - 58 x la Guadeloupe
 - 74 x la Martinique
 - 223 x Mayotte
- 4 EPCI mais un seul en communauté d'agglomération



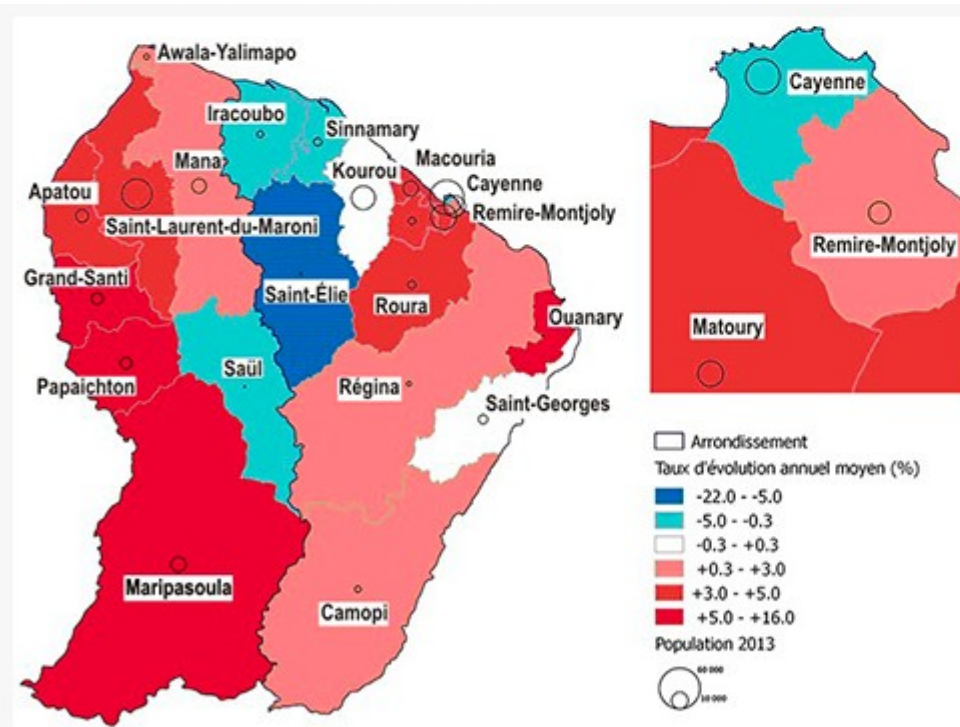
- La CACL s'étend sur 5 088 km² soit 6% du territoire de la Guyane
- La CACL regroupe 6 communes dont la ville capitale, Cayenne
- Les chiffres clefs du transport :
 - 11 000 élèves transportés quotidiennement
 - 2 000 000 de voyageurs sur réseau urbain
 - 250 000 de voyageurs sur le réseau périurbain





Le contexte

- La Guyane compte 244 118 habitants au 1er janvier 2013.
- La population guyanaise compte près de 25 000 personnes de plus qu'en 2008, soit un rythme annuel moyen de **+ 2,2%**: la Guyane demeure la région française la plus dynamique en termes de croissance démographique.
- Entre 2008 et 2013, la croissance de la population est essentiellement portée par les communes de l'Ouest (Maroni). Néanmoins, avec ses 123 085 habitants, la **CACL** concentre encore la moitié de la population guyanaise.



Une démographie galopante



- Les 6 communes de la CACL rassemblent plus de 50% de la population de Guyane sur 6% du territoire guyanais.
- Le territoire se caractérise par :
 - une croissance démographique exceptionnelle (+ 70 000 habitants d'ici 2030)
 - une concentration de 3/4 emplois de la Guyane
 - une croissance soutenue (+ 25 000 emplois d'ici 2030)
 - un taux de motorisation faible
 - un PIB/ habitant = 1/2 national
 - 50% de la population < 25 ans





Une agglomération créée en 2012

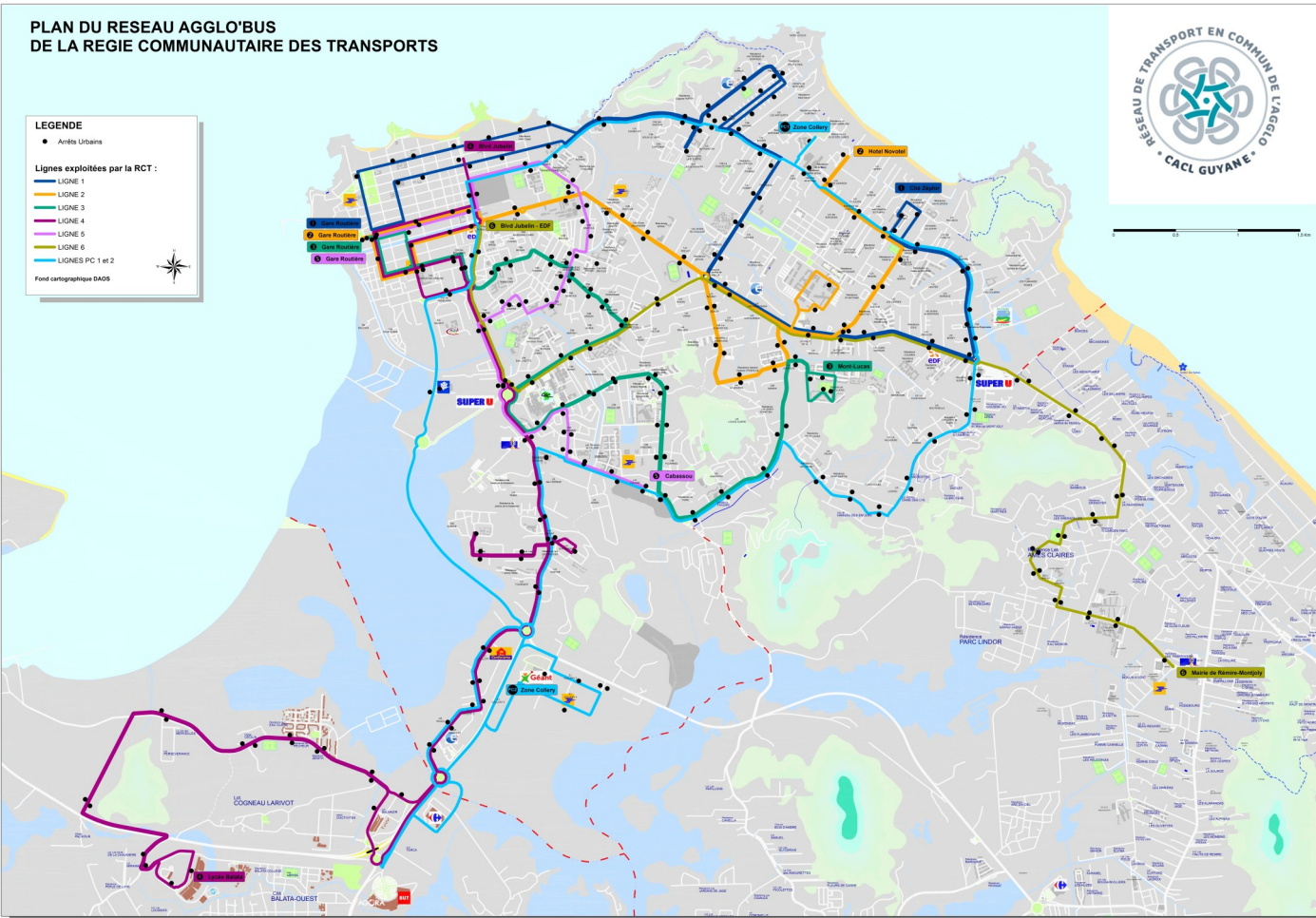
- ❁ La Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) a été créée le 1^{er} janvier 2012 (*arrêté préfectoral du 23 décembre 2011*).
- ❁ Elle se substitue à Communauté de Communes du Centre Littoral (CCCL) *qui avait été créée par arrêté préfectoral le 9 juin 1997*.
- ❁ La CACL s'est substituée de plein droit pour les missions de transport :
 - ❑ aux communes membres
 - ❑ au Département pour les services de transports scolaire et interurbain effectués sur le territoire de la CACL
 - ❑ au SMTC





Un réseau urbain exploité en régie...

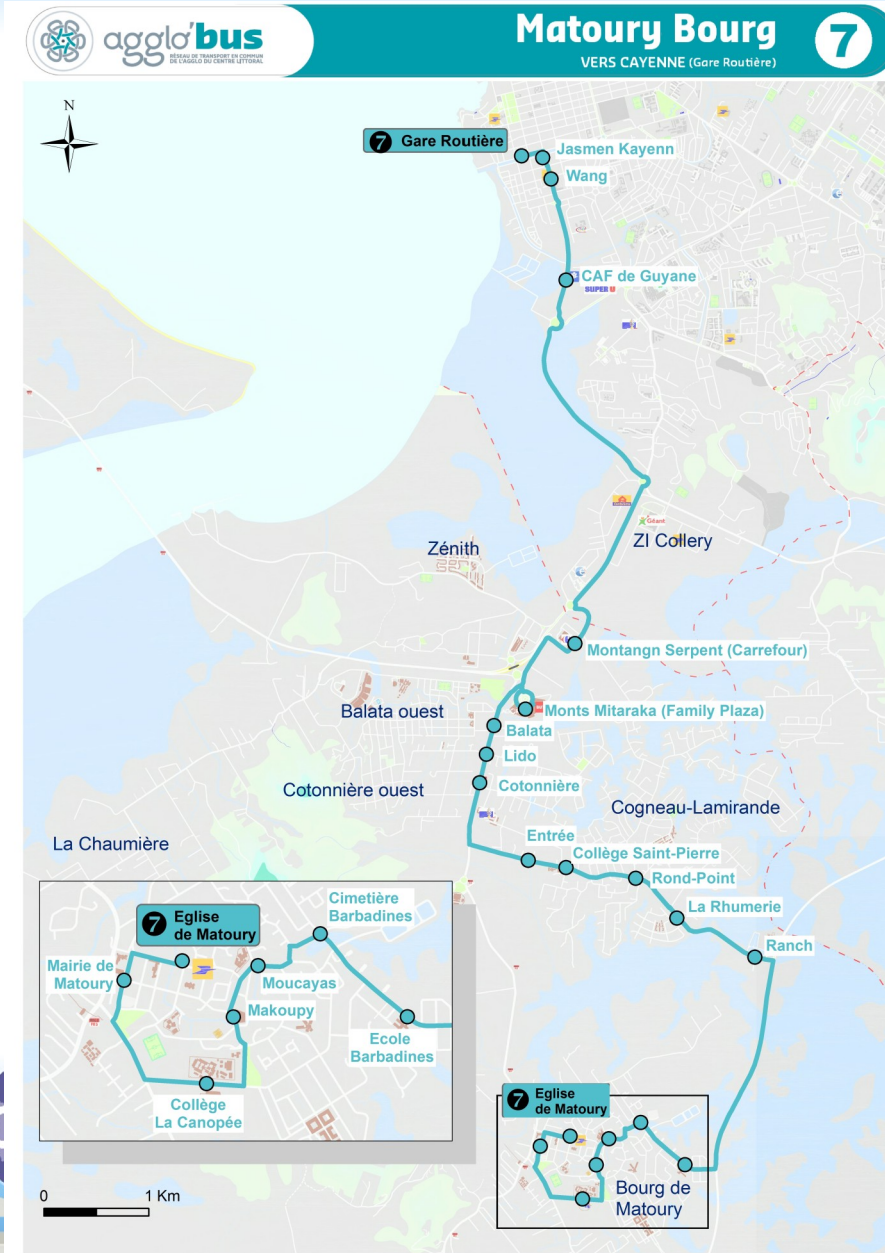
- **Zone urbaine** : Régie Communautaire des Transports (RCT) : 9 000 voyageurs/ jour
 - 8 lignes





... mais également en DSP

- **Zone urbaine : 2 000 voyageurs / jour**
- **1 Ligne**





Le réseau périurbain et scolaire exploités en marchés

Zone périurbaine (lignes A, B, D, E, F et M): 1500 voyageurs/ jour

- 6 lignes

Scolaire : 11 000 élèves / jour et 196 lignes dont

- 2 Lignes fluviales
- 15 lignes de transport spécialisé





La nécessaire refonte du réseau *Agglo'bus*

La CACL s'est fixée comme objectifs de :

- ❁ Rééquilibrer l'offre de service sur le territoire de l'agglomération,
- ❁ Améliorer la cohérence de l'offre et de l'articulation entre les différents réseaux urbains, périurbains et scolaires,
- ❁ Juguler l'augmentation des coûts de transport scolaire par une meilleure fongibilité des différents réseaux,
- ❁ Simplifier et améliorer l'organisation juridique des contrats (réduction du nombre de contrats et allotissement selon une « logique transport »),
- ❁ Réviser la tarification dans l'objectif de réduire globalement le coût pour l'usager et de rendre ainsi le réseau de transport plus attractif.
- ❁ Améliorer l'offre de transport de manière significative en proposant une offre de transport attractive, avec une qualité de service très élevée et une fréquence régulière



Les actions mises en œuvre



2012

Année de la prise de la compétence transport : Dissolution du SMTC et intégration du personnel au sein de la **Régie Communautaire de Transport (RCT)**/ Organisation de la première rentrée scolaire : Instauration du « **Tarif social et solidaire** »/ Définition, adoption et mise en œuvre de la **de la nouvelle charte graphique du réseau**

2013

En route vers les améliorations de service : Valorisation des compétences et reconstitution des carrières des agents de la RCT / 2,2M€ investis pour l'acquisition de 8 bus/ Lancement de la ligne 6 Cayenne- Rémire-Montjoly / Lancement de la ligne E Montsinéry-Tonnégrande- Cayenne/ Aménagements pour l'amélioration du réseau/ Définition de la refonte du réseau / Réponse au 2^e Appel à projets TCSP

2014

Un rééquilibrage de l'offre de service sur le territoire de l'agglomération : Une offre adaptée pour les secteurs isolés de l'agglomération/ Une amélioration de la cohérence de l'offre et de l'articulation entre les différents réseaux urbains, périurbains et scolaires/ Une révision de la tarification dans l'objectif de rendre le réseau de transport plus attractif



Les actions mises en œuvre



2015

Améliorer les conditions de sécurité dans les transports:

Mise en place d'une convention avec les forces de l'ordre afin de coordonner nos actions pour une prise en charge rapide en cas de problème sur les lignes de transport / Lancement de l'AMO pour la mise en place de 2 lignes de BHNS / Lancement de l'élaboration du (PDU)

2016

Le socle de la politique de transport de la CACL :

Poursuite des études sur la mise en place du BHNS : Choix du recours au marché de partenariat et de la mise en place d'une SEM Opérationnelle pour l'exploitation du réseau / Lancement des études pour la révision du SCoT / Révision du PLH / Lancement des études SDA Ad'AP / Déploiement du système de vidéosurveillance sur le réseau urbain

2017

Poursuite des actions en vue d'améliorer le service :

Lancement de la ligne urbaine 7 Matoury-Cayenne en DSP / Lancement des études pour la mise en œuvre de navettes fluviomaritimes sur le territoire de la CACL.

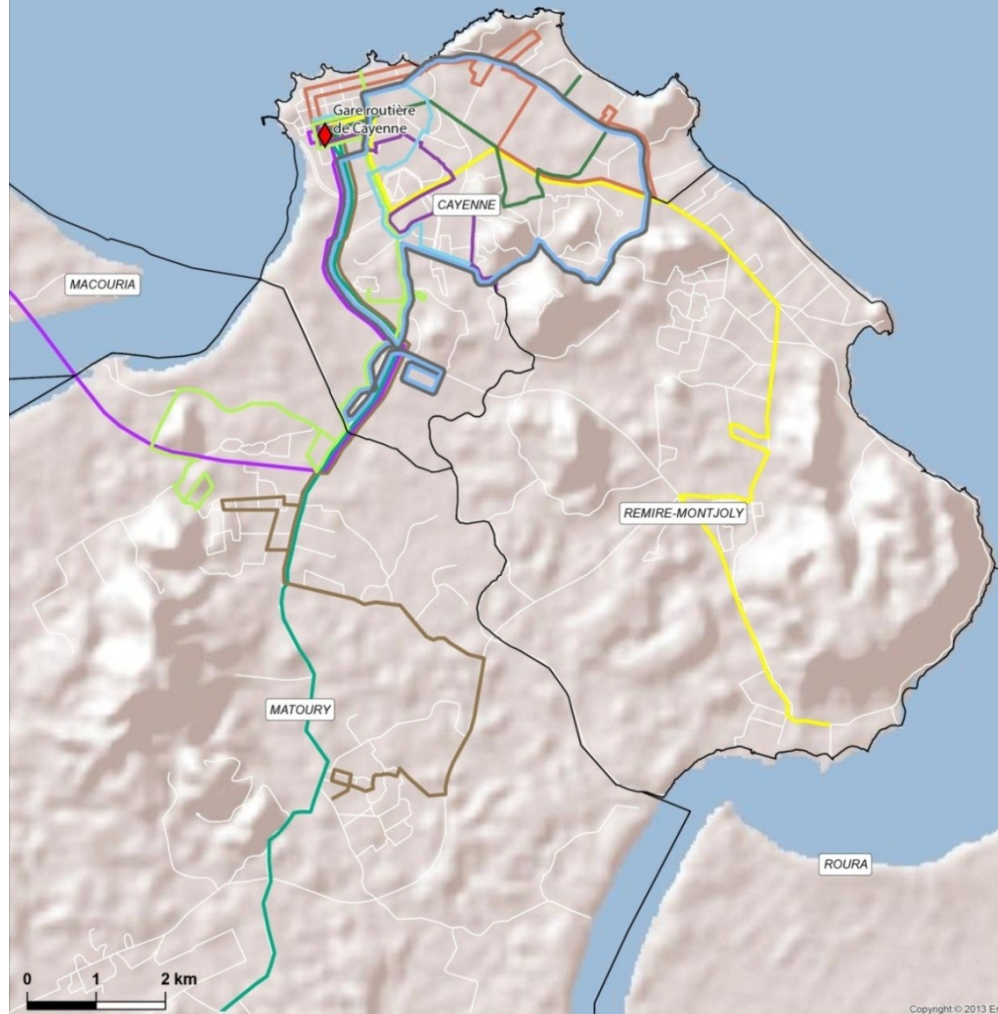
2018

Poursuite des actions en vue d'améliorer le service :

Poursuite du déploiement du système de billettique sans contact sur les lignes de la Régie / Aménagement du réseau avec déploiement des QR code pour améliorer l'information voyageur



2012 - 2016



Un réseau composé de plusieurs offres de transport juxtaposées avec des systèmes hérités du passé. Coexistent ainsi:

- des lignes urbaines qui étaient exploitées par le SMTC sur Cayenne
- les lignes périurbaines, anciennement interurbaines, exploitées par le Département.

Mise en place de lignes en 2013:

- Ligne Cayenne – Rémire-Montjoly
- Ligne Cayenne Montsinéry-Tonnégrande

BHNS de la Communauté d'Agglomération
Centre Littoral - Dossier d'appel à projet
transports collectifs et mobilité durable

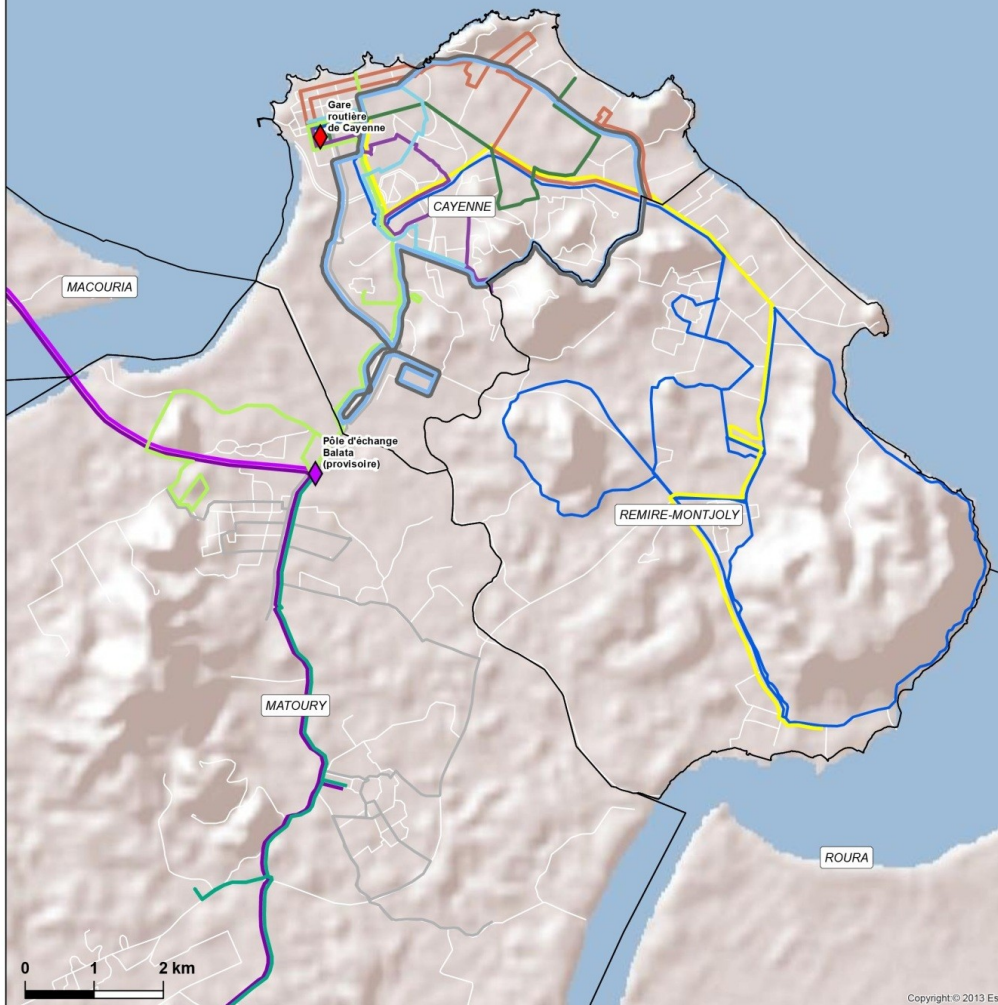
Offre de transport actuelle

Propriété : SYSTRA

Sources : BD Carto 2012



2017



BHNS de la Communauté d'Agglomération
Centre Littoral - Dossier d'appel à projet
transports collectifs et mobilité durable

Offre de transport en 2014

Propriété : SYSTRA

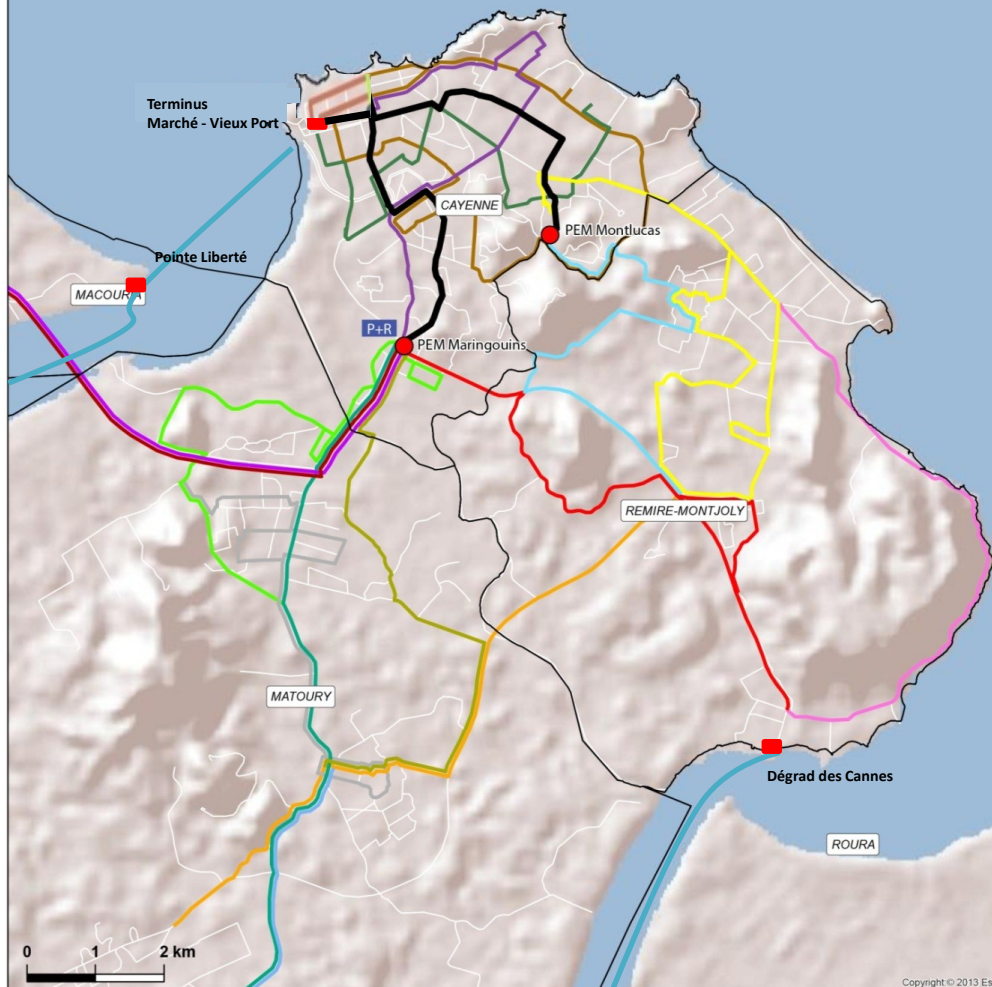
Sources : BD Carto 2012

Date : Septembre 2013



- Une desserte plus adaptée à la demande pour Matoury avec des bus urbains : une plus grande capacité offerte (110 places) et une régularité renforcée
- Un redéploiement des kilomètres économisés qui permet:
 - Une desserte renforcée à Macouria avec une augmentation de la fréquence de passage
 - Une desserte plus fine des quartiers de Matoury
- Une gamme tarifaire élargie pour mieux répondre à tous les usages et faciliter les correspondances
- Une étude de faisabilité pour la

2023



Lignes urbaines	Lignes périurbaines	Limites communales
Ligne 1	Ligne 4	Réseau routier
Ligne 2	Ligne 7a	Tracé du BHNS
Ligne 3	Ligne locale Matoury 7d	PEM
Ligne 6 Vidal - Montlucas	Ligne 8 Macouria - Maringouins	P+R Parking-relais
Ligne 6b	Ligne 9 Roura - Maringouins	
Ligne 6c TAD	Ligne 9a/9b/9c Kaw - Tonnegrande - Cacao	
Ligne 6d	Ligne 10 Tonnegrande - Maringouins	
	Ligne 11 Aéroport - Matoury - Vidal	

BHNS de la Communauté d'Agglomération Centre Littoral - Dossier d'appel à projet transports collectifs et mobilité durable

Offre de transport proposée

Propriété : SYSTRA
Sources : BD Carto 2012
Date : Septembre 2013

❁ La mise en œuvre de deux lignes de BHNS qui permettent d'avoir :

- Une fiabilité des horaires
- Des temps de parcours totalement fiables
- Des fréquences régulières en journée (8 à 10 minutes) et le soir (30 minutes)
- Une amplitude horaire élargie (5h - 23h)
- Des stations et itinéraires facilement identifiables
- Un matériel roulant confortable et silencieux

❁ Un redéploiement des kilomètres économisés qui permet:

- De mieux relier les communes entre elles avec la création de nouvelles dessertes
- L'intermodalité avec deux lignes fluviomaritimes entre Montsinéry-Tonnégrande et Cayenne et Roura et Dégrad des Cannes



UNE MODERNISATION DES SYSTÈMES POUR RENDRE LE RÉSEAU PLUS ATTRACTIF ET PERMETTRE UN MEILLEUR SUIVI DES PRESTATIONS PAR L'AOM ET LES EXPLOITANTS



Le déploiement du système SAEIV



Dès janvier 2017, la CACL a lancé une nouvelle ligne urbaine Matoury – Cayenne qui préfigure l'arrivée du BHNS en 2023.

Les véhicules de cette ligne ont été équipés dès leur lancement d'un système de SAEIV 2 Place de UBI Transport pour initier les changements de comportement attendus avec l'arrivée du BHNS.

Dès lors, le système de transport de la CACL s'est modernisé à plusieurs égards:

- Un suivi des trajets en temps réel pour l'exploitation grâce à la géolocalisation des véhicules
- La mise en place d'une carte sans contact sur laquelle des titres de transports sont chargés
- Une tarification élargie avec la mise en place d'abonnements et de carnets de tickets avec des tarifs avantageux qui seront déployés au fur et à mesure;
- Une tarification en agence moins chère qu'à bord du bus pour inciter à l'achat des tickets en agence et améliorer la vitesse commerciale

En 2018, le système a été déployé sur les lignes toutes les lignes urbaines de l'agglomération.



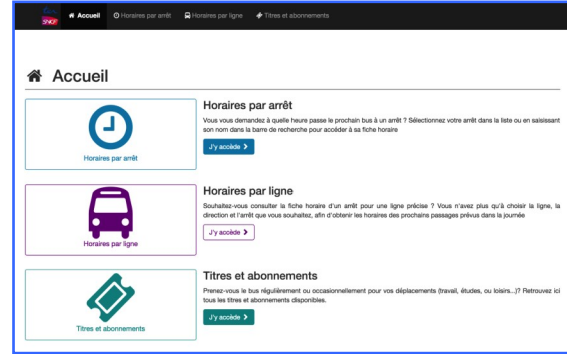


Des équipements et outils simples d'utilisation

- Un smartphone
- Une imprimante à tickets thermique
- Un valideur



Le site internet

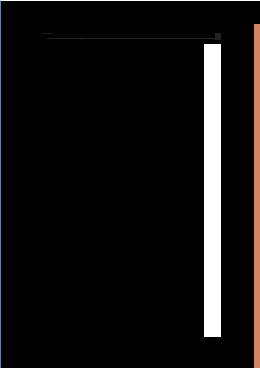


La carte sans contact

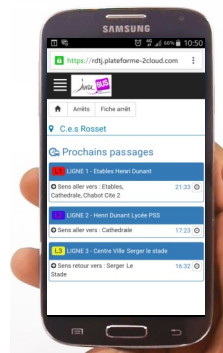


Les QR codes

L'utilisateur accompagné à bord



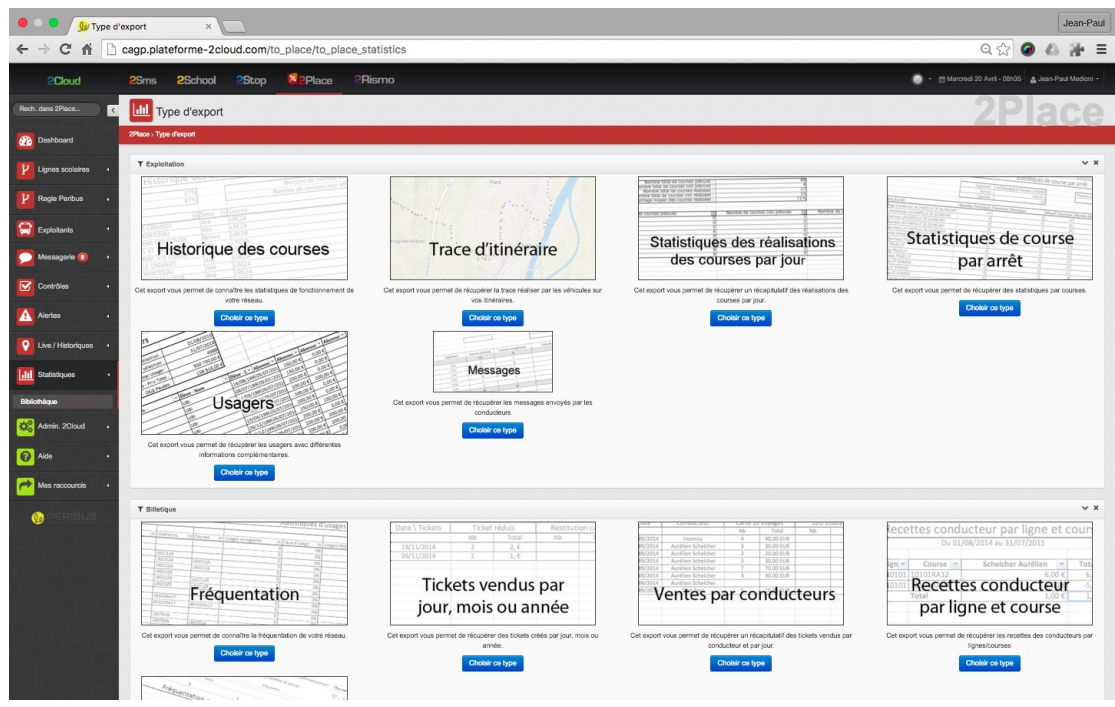
L'utilisateur, accompagné au point d'arrêt,





Des équipements et outils simples d'utilisation

- Accès à l'ensemble des informations de l'exploitation
- Les statistiques du réseau fiables disponibles



- Une solution en cours de déploiement sur le réseau périurbain et scolaire (2School)



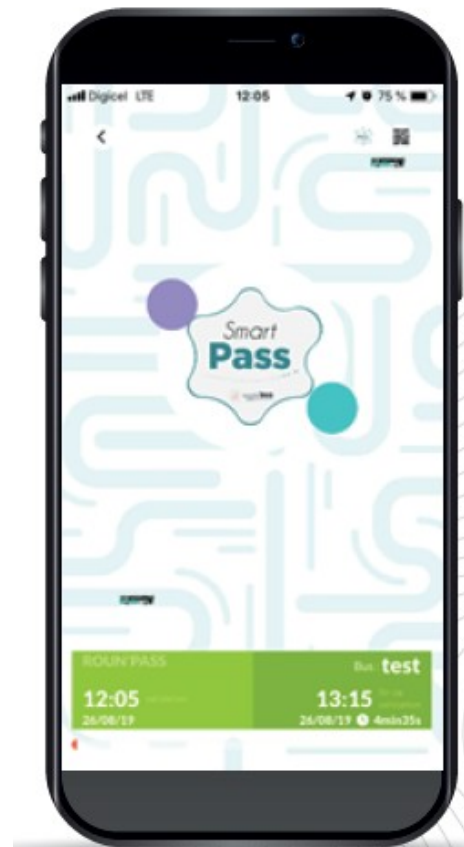
Le déploiement du ticket virtuel : le *Smart Pass*



La mise en place des abonnements sur le réseau urbain n'a pas influé de manière significative sur les habitudes d'achat de titres de transport des usagers. En effet, sur le réseau urbain, plus de 75% des titres utilisés sont des tickets unitaires achetés dans le bus.

Afin de poursuivre le déploiement de solutions innovantes sur le réseau aggro'bus, d'améliorer la vitesse commerciale des bus et pour favoriser la sécurité des chauffeurs qui transportent des fonds tout au long de leur service, la CACL a mis en place le titre de transport virtuel.

Ce système a été déployé le 25 septembre 2019 sur la ligne 7 pour une phase expérimentale avant d'être déployée sur le réseau urbain et périurbain.



Le *Smart Pass* en quelques chiffres



Le *Smart Pass* propose la vente d'un ticket unitaire moins cher dans le bus et en agence:

- 1,30€ le ticket unitaire au lieu de 2€
- 1,10€ le ticket unitaire réduit au lieu de 1,80€

Le *Smart Pass* de l'agglomération c'est :

- + de 200 téléchargements de l'appli sur Android et iOS
- 150 inscriptions
- 180 titres achetés
- 120 validations



Top N° parc

DJ455TT

Nombre de validations : 44

DJ812TT

Nombre de validations : 20

DJ170TT

Nombre de validations : 20

Rapprochements Achats/Arrêts

Cayenne - Gare Routière

Total des ventes : 7

Family Plaza

Total des ventes : 4

Moucayas

Total des ventes : 3

Rapprochements Validations/Arrêts

Family Plaza

Nombre de validations : 10

Cayenne - Gare Routière

Nombre de validations : 7

Moucayas

Nombre de validations : 4



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

